

**35<sup>ème</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
Le mardi 14 mai 2024 – 19 h  
L'Étincelle, 70 rue de l'Église, Sainte-Marie-Saint-Raphaël (N.-B.) E8T 1N8**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance**

**1.1 Minute de silence**

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public réunis à l'Étincelle. Elle invite l'assemblée à respecter une minute de silence, afin d'honorer la mémoire de Jacob Aubé qui a perdu la vie accidentellement le 3 mai dernier, il était en 10<sup>ème</sup> année à l'école Secondaire Nepisiguit de Bathurst. La présidente explique que ce 14 mai est une journée particulièrement difficile pour la famille et les amis de Jacob, puisque les funérailles sont ce jour.

La présidente invite les membres du Conseil d'éducation puis les employés à se présenter.

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCES :**

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Guy Chiasson; Marie-France Maltais; Danny Comeau; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Gérard Robichaud; Alexandre Veilleux (élève conseiller).

Directeur général : Marc Pelletier

Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault

Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier

Responsable des finances : Isabelle Pelletier

Absent : Michèle Hébert

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**MOTION 207, RÉOLUTION 35-3**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du  
14 mai 2024.**

**Adoptée**

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour**

Aucun conflit n'est rapporté

**5. Lien avec la communauté**

**5.1 Forum de discussion – CPAÉ**

La directrice explique que madame Christina Hébert, agente de développement communautaire, faisant également partie du comité de parent et qui a fait partie du CPAÉ durant plusieurs années, fera la présentation au Conseil.

Le directeur général invite la direction de l'école à expliquer la raison pour laquelle les membres du CPAÉ sont absentes de la réunion, essentiellement des femmes de pêcheurs, la réunion publique a été programmée en pleine saison de pêche. La directrice demande que la prochaine rencontre soit organisée à l'automne dans la mesure du possible.

Madame Hébert amorce sa présentation.

***Journées Fusion***

Elle y détaille le projet d'école réimaginée de L'Étincelle : les « **Journées Fusion** », né de l'alliance avec l'école La Rivière de Pokemouche en jumelant des classes de même niveau autour des finalités du Conseil et du développement de compétences. Madame Hébert explique que le CPAÉ apprécie de voir leurs enfants grandir dans un environnement éducatif enrichissant et collaboratif.

***Avantages du projet***

Les avantages du projet d'après le CPAÉ sont la collaboration accrue et l'ouverture à d'autres écoles et d'autres régions, le renforcement des liens entre les écoles et le travail indéniable de chacune des finalités à travers ce projet.

***Conclusion du projet***

Les membres du CPAÉ n'envisagent pas de prochaines étapes à ce projet, mais pensent être arrivés à la conclusion de cette aventure enrichissante. Malgré la fin de ce projet, le CPAÉ souligne le développement de relations interpersonnelles significatives entre les élèves, les écoles, le développement de compétences et la préparation que ce projet offre aux enfants à l'entrée au secondaire.

***Recommandation du CPAÉ au Conseil***

Le CPAÉ recommande que le bulletin provincial soit aligné sur les finalités du Conseil d'éducation ainsi que le développement des compétences afin de garantir une cohérence dans les objectifs éducatifs à l'échelle provinciale

La présidente remercie le CPAÉ et la direction de l'école pour la présentation, elle est certaine que l'école développera prochainement d'autres idées brillantes pour poursuivre leur processus d'école réimaginée.

Le Conseil souhaiterait connaître les différences remarquées depuis la mise en place de leur projet d'école réimaginée.

La directrice de l'école explique que l'école s'est occasionné une grosse charge de travail en regroupant, au cours des **Journées Fusion**, deux écoles en une seule école. Elle explique que l'organisation était assez contraignante, qu'il y avait beaucoup de paramètres à prendre en considération (élèves à besoin particulier, météo, autobus, etc.), que la charge de travail retombait souvent sur les mêmes personnes, etc. Elle reconnaît cependant que ce projet a apporté une grande ouverture d'esprit, un sens de la collaboration, qu'il a permis d'acquérir beaucoup de connaissance. Elle ajoute que les enseignants qui souhaitent poursuivre le projet peuvent le faire à plus petite échelle. La direction d'école ajoute qu'elle souhaite commencer à implanter la recommandation du CPAÉ au Conseil concernant le bulletin provincial.

## 5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Ce soir, le Conseil rend hommage à :

- Les **Mamans charitables**, groupe bénévole représenté par mesdames Michelle Hébert, Kathleen April Savoie, Mylène Plourde et Marie-Michelle Hébert, sont un groupe de bénévoles dévouées, notamment à travers leurs efforts de collecte de fonds remarquables. L'an dernier elles ont organisé avec succès d'importantes collectes de fonds qui ont bénéficié à quatre écoles, dont L'Étincelle, démontrant leur détermination à soutenir activement la communauté éducative. En plus de leur soutien financier crucial, particulièrement pour fournir des repas chauds aux élèves, les Mamans charitables se distinguent par leur altruisme et leur générosité. Elles ont une capacité remarquable à mobiliser la communauté pour différentes initiatives. Les Mamans charitables sont des modèles inspirants de solidarité, d'action sociale et de dévouement envers la communauté scolaire. Le Conseil d'éducation salue l'investissement de ces dames qui soulèvent des montagnes.
- Les **groupes sportifs de l'école L'Étincelle**, dont :
  - L'équipe de volleyball masculin, représentée par monsieur Antoine Basque-Godin et Jean-Pierre Godin, bénévoles.
  - L'équipe de volleyball féminin, représentée par monsieur Luc Williams, enseignant d'éducation physique, et madame Annick Lanteigne, aide-enseignante.
  - L'équipe de badminton mixte, représentée par mesdames Sindy Hébert et Tiffany Kerry, enseignantes et Mathis Therrien, bénévole.
  - L'équipe d'improvisation, représentée par madame Mona David, enseignante et Zab, bénévole.

Leur dévouement et leur engagement exceptionnels témoignent de leur générosité et de leur passion pour le développement des jeunes. Leur engagement va bien au-delà des simples techniques de jeu, car elles incarnent des valeurs telles que l'inclusion, la coopération et le respect mutuel. Grâce à leur dévouement et à leur mentorat, les membres de ces clubs ont l'occasion de développer leurs compétences sportives, leur esprit d'équipe, leur créativité, leur persévérance et leur confiance en eux. Leur présence continue d'inspirer les jeunes à donner le meilleur d'eux-mêmes à atteindre leur plein potentiel. Ces précieux coachs bénévoles sont des modèles de leadership et d'intégrité pour les élèves. Leur exemple démontre l'importance du bénévolat et du service communautaire, et inspire les autres à s'impliquer et à faire une différence dans leur communauté. Sans compter l'impact positif direct qu'ils ont sur la vie des élèves en contribuant à leur bien-être physique, mental et émotionnel.

- Madame **Dina Guignard** est concierge à l'école L'Étincelle, elle incarne les valeurs de dévouement, de générosité et d'empathie. Elle va bien au-delà des attentes de son poste en offrant son aide et son soutien à tous ceux qui franchissent les portes de l'établissement. Que ce soit en participant activement aux projets et aux activités de l'école ou en rendant des services qui dépassent largement le cadre de ses fonctions, elle témoigne d'un engagement inégalé envers sa communauté scolaire. Madame Dina est toujours prête à tendre la main, à écouter et à offrir son soutien, quelle que soit la situation. Son point de vue instructif et bienveillant est toujours offert avec une sincérité et une gentillesse qui inspirent les autres à atteindre leur plein potentiel. Le conseil d'éducation tient à remercier l'impact profond que madame Dina a sur la vie de chacun au sein de sa communauté scolaire.
- Les **élèves de 7<sup>ème</sup> année** de l'école L'Étincelle, Alexane Downing et Ariane Cormier, sont deux élèves qui ne manquent pas de talent ! Elles ont préparé des spectacles de talent, ont participé en tant que danseuses et ont créé leurs propres chorégraphies. Elles font également toutes deux parties de l'équipe de volleyball féminin et de l'équipe d'improvisation. Leur investissement en termes de temps, de créativité et d'organisation est incroyable.
- Les **élèves de 6<sup>ème</sup> année** de l'école L'Étincelle, Gabryane Godin et Noah Boulanger, sont deux élèves dont le dévouement exceptionnel envers les élèves plus jeunes de l'école témoigne de leur générosité, de leur compassion et de leur sens du service communautaire. Gabryane et Noah se distinguent notamment par leur engagement à aider les plus jeunes élèves de notre école à s'habiller pour la récréation du dîner. Chaque jour, sans exception, ils offrent leur assistance aux enfants de la maternelle à la 2<sup>e</sup> année, veillant à ce qu'ils soient prêts à profiter pleinement de leur pause. Leur présence constante et leur fiabilité en font des figures de confiance et de réconfort pour ces élèves plus jeunes. Leur impact positif sur la vie quotidienne de nos petits est indéniable, et leur présence bienveillante est grandement appréciée par tous ceux qui ont la chance de les

connaître. Le Conseil souligne l'impact positif de leurs actions sur le quotidien des élèves de l'école l'Étincelle.

**6. Perfectionnement du Conseil**

Sans objet

**7. Adoption des procès-verbaux**

**7.1 Procès-verbal de la réunion publique du 9 avril 2024**

**MOTION 208, RÉOLUTION 35-7.1**

**Le conseiller Chiasson propose  
Appuyé par le conseiller Morais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique  
du 9 avril 2024.**

**Adoptée**

**7.2 Suivi découlant des procès-verbaux**

Les suivis au procès-verbal ont été effectués tel que stipulé.

**8. Pour discussion ou décision du CED**

**8.1 FNCSF – Cotisation annuelle 2024-2025**

**MOTION 209, RÉOLUTION 35-8.1**

**La conseillère Mallais Comeau propose  
Appuyée de la conseillère Maltais**

**QUE soit approuvé par le Conseil, le paiement de 10 349 \$ au titre de  
l'adhésion annuelle à la FNCSF pour l'année 2024-2025.**

**Adoptée**

**8.2 Évènement Équipe Acadie**

**MOTION 210, RÉOLUTION 35-8.2**

**La conseillère Mallais Comeau propose  
Appuyée par le conseiller Robichaud**

**QUE la présidente soit déléguée pour se rendre au nom du Conseil  
d'éducation à l'évènement Équipe Acadie se déroulant le 27 et 28 mai 2024  
à Fredericton.**

**Adoptée**

## 9. Vérification du rendement de la direction générale

### 9.1 Nomination

Le directeur général annonce la nomination de madame Nadine Cormier-Godin au poste de responsable de l'amélioration continue, venant remplacer monsieur Vincent Guitard.

### 9.2 Rapport de vérification – Secteur de la Gestion financière

Le directeur général présente l'organigramme du secteur des finances, découlant de monsieur Marc Thériault, directeur des services administratifs et financiers et de madame Isabelle Pelletier, la responsable des finances.

Le directeur général rappelle les rôles et responsabilités du secteur financier tels que mettre des contrôles en place pour s'assurer d'une gestion saine des finances.

#### **Contrôle interne :**

Le directeur général apporte des détails au Conseil sur le processus d'approbation des dépenses et les processus d'achat et de paiement. Il précise que le District encourage les achats locaux, tout en restant conscient que dans la région rurale du Nord-Est il peut être plus facile d'effectuer des achats en ligne.

Le directeur général et le directeur des services administratifs et financiers détaillent ensuite les processus d'achats pour les achats de plus de 50 000 \$ et les achats avec exemptions.

Le Conseil demande à être informé des dépenses supérieures à 50 000 \$ tel que le prévoit la politique. Le directeur des services administratifs et financiers prend l'engagement de le faire lors des rencontres du comité des finances et des infrastructures.

Le rapport démontre des exemples concrets des cinq achats les plus importants effectués et le Conseil pose quelques questions sur le coût des autobus. Le directeur des services administratifs et financiers informe d'une grande augmentation des prix d'une année sur l'autre.

#### **Bureau du contrôleur :**

La responsable des finances explique que les contrôles se font annuellement sur un échantillonnage la plupart du temps à distance.

#### **Responsabilités financières des écoles :**

Le directeur général explique que le District sentait la nécessité de mieux encadrer la gestion des fonds liés aux activités scolaires afin d'avoir une meilleure transparence. Le District a mis des efforts considérables, dont l'embauche d'un coordinateur aux projets spéciaux dédié à l'accompagnement des écoles, ainsi que la mise en place d'outils de redevabilité tels que Square et Quick Books.

La responsable des finances ajoute que l'outil Quick Books est un logiciel de comptabilité très facile à utiliser, une licence a été achetée pour chaque école et l'ajout de module peut être effectué à la demande de l'école comme pour le conseil des élèves qui a un compte à part de l'école. Le directeur des services

administratifs et financiers complète que cet outil permet d'avoir une uniformité dans la façon de travailler.

L'élève conseiller se questionne sur l'enjeu des finances au niveau des conseils des élèves, il reçoit l'information que la/le trésorier.ère n'a souvent pas accès à l'information, et il aimerait que l'accès aux comptes des conseils des élèves soit facilité. Le directeur général retient cette information, il explique tout de même que l'implantation de l'outil est récente et qu'il faut admettre qu'il y a un apprentissage pour le personnel de l'école pour l'utilisation de l'outil. L'objectif est de mettre en place une uniformité dans toutes les écoles l'année prochaine, il rappelle que c'est un travail à long terme. Le directeur général prévoit plus de transparence et plus de facilité dans la gestion des fonds des écoles à l'avenir.

La présidente reconnaît que ce que soulève l'élève conseiller est une problématique et propose la modification d'une politique ou suggère de donner une directive au directeur général pour orienter les directions d'écoles. La présidente rappelle notamment que dans le projet de la gouvernance scolaire, le développement de l'autonomie des jeunes était au cœur des volontés. Le conseiller Robichaud suggère de se pencher sur la politique « Gestion des actifs ».

Le directeur général fait état des différentes situations et des coûts pour la location des installations scolaire. Le directeur général rappelle que la politique n'a pas été révisée depuis longtemps et que les coûts sont assez faibles comparé à d'autres infrastructures dans d'autres régions de la province.

Le directeur général survol la partie du rapport liée au budget du District puisque le budget sera abordé dans d'autres points de la rencontre, il précise que la majorité des dépenses associées au budget d'exploitation du District sont liés aux salaires à 88%.

Le directeur général présente un budget type pour le fonctionnement d'une école (exemple : école Terre des Jeunes), certains membres relèvent le faible montant alloué à la bibliothèque. Le directeur des services administratifs et financiers et la responsable des finances précisent qu'un montant est souvent alloué pour la littératie dans la gestion du surplus de fin d'année.

Le directeur général informe le Conseil des améliorations du secteur avec une mise à jour du projet PRO qui va permettre de gérer les écoles, les ressources humaines, les finances pour remplacer le système actuel datant des années 1980. Le DSF-Sud est actuellement en projet pilote pour tester la plateforme qui évolue en fonction des défis que les équipes techniques rencontrent. Le directeur des services administratifs et financiers explique que le système est implanté pour tout le MEDPE, que les réalités différentes existantes entre le ministère et les Districts entraînent certains défis de mise en pratique et de compréhension des besoins selon les secteurs.

## **MOTION 211, RÉOLUTION 35-9.2**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification du secteur de la Gestion financière en lien avec les politiques 3.3 « Budgétisation/Prévisions », 3.4 « Gestion des activités financières », 3.5 « Protection des actifs » et 3.6 « Communication et appui au Conseil » tel que présenté par la direction générale.**

**Adoptée**

### **10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation**

#### **10.1 Rapports des comités**

##### **10.1.1 Comité des finances et des infrastructures**

###### **10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – Rapport final au 31 mars 2024**

La présidente invite le porte-parole du comité des finances et des infrastructures à présenter son rapport. Le conseiller Chiasson détaille que sur un budget total de 162 721 \$, le CED totalise des dépenses de 119 246 \$. Il termine son année financière avec un surplus de 43 025\$.

###### **10.1.1.2 Rapport final d'exploitation du DSFNE – au 31 mars 2024**

Le directeur des services administratifs et financiers présente le rapport final d'exploitation du DSFNE arrêté au 31 mars 2024. Sur un budget total de 144 992 412\$, le DSFNE totalise des dépenses de 144 606 275\$, ce qui se traduit par un surplus de 386 137\$.

Le directeur des services administratifs et financiers précise que ce surplus représente 0.3 % du budget global, il félicite et remercie la responsable des finances et son équipe pour leur travail remarquable.

Le Conseil s'interroge sur le surplus pouvant être conservé en fin d'année financière par les Districts scolaires, il aimerait qu'il s'agisse d'un pourcentage au lieu d'un montant. Tout comme, il a été vu dans le rapport de vérification présenté par la direction générale, le montant maximal des dépenses autorisées avec les cartes d'achats du District est limité à 1 500 \$, le directeur des services administratifs et financiers précise que ceci est dicté par la politique provinciale.

Le Conseil félicite et applaudit le directeur des services administratifs et financiers, la responsable des finances et leur équipe pour le budget présenté.

## **MOTION 212, RÉOLUTION 35-10.1.1.2**

**Le conseiller Chiasson propose  
Appuyé par l'élève conseiller Veilleux**

**QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport financier final du budget d'exploitation du DSFNE en date du 31 mars 2024.**

**Adoptée**

### **10.1.1.3 Projet capitaux pour 2025-2026**

#### **MOTION 213, RÉOLUTION 35-10.1.1.3**

**La conseillère Mallais Comeau propose  
Appuyée par la conseillère Maltais**

**QUE soit approuvée, la liste des projets capitaux de 2025-2026 telle qu'établi par le Conseil d'éducation selon ce qui suit :**

- 1) Projet de rationalisation - écoles de la région de Tracadie**
- 2) École Secondaire Nepisiguit de Bathurst, projet mi-vie**
- 3) Polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet, projet mi-vie**
- 4) École Marie-Esther de Shippagan, projet mi-vie**
- 5) École Marguerite Bourgeoys de Caraquet, gymnase, scène, aménagements intérieurs (musique, laboratoire, entrée principale)**

**Adoptée**

#### **10.1.2 Comité jeunesse**

L'élève conseiller est invité à prendre la parole suite aux différentes rencontres effectuées.

Il évoque la visite auprès du conseil des élèves de quatre polyvalentes auxquels il demandait, entre autres, les enjeux de leurs écoles. Les élèves ont notamment évoqué l'amélioration de l'accès à leur budget et la qualité et l'inclusivité des infrastructures des écoles. L'élève conseiller ajoute que les conseils des élèves trouvent également difficile de développer leur compétence en marketing et mobiliser la participation de la communauté, ils recherchent des formations dans le domaine. Il poursuit en informant le Conseil que les conseils des élèves ne se sentent pas suffisamment impliqués dans les écoles. L'élève conseiller conclut qu'il souhaite mettre l'emphase sur cette dernière problématique l'année prochaine.

L'élève conseiller soulève une problématique au niveau de la formation, de l'accompagnement et du transfert de connaissance pour les conseils des élèves. Il partage un besoin important de ressources, d'ateliers, de formation et d'aide pour les élèves s'investissant dans les conseils ainsi que les enseignants les accompagnant. La présidente intervient pour préciser que de nombreux enjeux ont été mentionnés, qu'il était essentiel de connaître les enjeux vécus par les élèves et que le rôle du CJCED est désormais d'établir une liste de priorité afin d'améliorer chacun des défis soulevés, un dossier à la fois.

### **10.1.3 Comité des politiques**

#### **10.1.3.1 Rapport du comité**

##### **10.1.3.1.1 Politique 1.9 – Mandat de l'élève conseiller**

#### **MOTION 214, RÉOLUTION 35-10.1.3.1.1**

**Le conseiller Gallant propose**

**Appuyé par le conseiller Robichaud**

**QUE soit approuvé par le Conseil, l'ajustement de la politique 1.9 « Mandat de l'élève conseiller » ainsi que l'ajout de l'Annexe A « Règlement du Conseil jeunesse ».**

**Adoptée**

##### **10.1.3.1.2 Politique 1.8 – Réunion du Conseil**

La présidente propose que l'article 1.8.9 se lise comme suit : « *une rencontre entre les membres du Conseil d'éducation et les membres du Conseil jeunesse du Conseil d'éducation (CJCED) doit avoir lieu annuellement* ».

#### **MOTION 215, RÉOLUTION 35-10.1.3.1.2**

**Le conseiller Gallant propose**

**Appuyé par le conseiller Robichaud**

**QUE soit approuvé par le Conseil, l'ajout de l'article 1.8.9 à la politique 1.8 « Réunion du Conseil ».**

**Adoptée**

##### **10.1.3.2 Rapport d'évaluation des politiques**

###### **10.1.3.2.1 Politique 1.8 – Réunion du CED**

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

## **11. Renseignements**

### **11.1 Rapport de la présidente**

La présidente s'assure que tous les conseillers ont bien reçu son rapport. Aucun commentaire n'est ajouté par les membres du Conseil.

### **11.2 Correspondances**

#### **11.2.1 Lettre du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du 22 avril 2024 – Politique 713**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

#### **11.2.2 Lettre de la FNCSF – adhésion annuelle du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

**11.2.3 FNCSF – Bourse Paul Charbonneau 2024**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

**11.2.4 FNCSF – Candidature pour le prix Jean-Robert Gauthier**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

**11.2.5 Lettre du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du 17 avril 2024 – Insécurité alimentaire**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

**12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)**

L'ensemble du Conseil a apprécié le contenu de la rencontre.

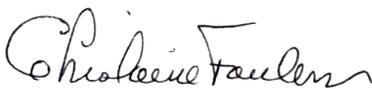
**13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public**

La direction de l'école remercie le Conseil de leur présence à l'école L'Étincelle.

La présidence et le directeur général remercient la direction pour l'accueil. La présidente rappelle aux membres du Conseil que la prochaine rencontre se déroule le lundi 3 juin 2024 à Bathurst.

**14. Levée de la séance**

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 21h05.



---

Ghislaine Foulem  
Présidente



---

Marc Pelletier  
Directeur général et secrétaire du  
Conseil